

FIS
Miss Morley



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

N° 70/1

LES PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, devant la Jeune Chambre de commerce d'Edmonton, Alberta, le 17 janvier 1970.

...Le Gouvernement fédéral doit être au service du Canada tout entier et protéger les intérêts de tous les Canadiens. S'ils veulent accomplir leur tâche avec efficacité, les membres du Gouvernement doivent voir et connaître le vrai visage du Canada. Ce n'est pas facile, étant donné l'énorme surface du pays et la grande diversité des régions. Une vie entière ne suffit pas pour en parcourir toute l'étendue, encore moins pour le connaître dans tous ses détails. Au cours des quelques jours que je passe en Alberta...je vais parler à toutes sortes de gens et essayer de voir le Canada avec les yeux d'un homme de l'Ouest. J'ai moi-même passé une partie de ma vie dans l'Ouest et une autre partie dans l'Est, et mes voyages à travers tout le pays m'ont fait prendre conscience du fait que le Canada est différent selon le centre dans lequel on se trouve. Pour chacun d'entre nous, le centre du Canada et le centre du monde c'est l'endroit où nous vivons et travaillons.

Une mappemonde imprimée à Londres indique les Îles-britanniques comme centre de la terre. La même carte publiée à Toronto ou New York aura l'Amérique pour centre. Je n'ai jamais vu de mappemonde faite à Tokyo mais je suis certain que les îles du Japon y seraient au centre. Les premières mappemondes dessinées en Chine poussaient cette tendance logique à l'extrême. On y voit la Chine comme une masse de terre au centre, entourée par un grand nombre d'îles aux formes vagues et imprécises et nommées Angleterre, France, Amérique, Japon et ainsi de suite. C'est peut-être la manière dont les Chinois envisagent la vie et cela correspond sans doute à leur conception de la géographie mais il y a là-dedans une part de vérité. Nous avons aujourd'hui une idée plus précise de la forme du globe mais, dans un certain sens, pour chacun d'entre nous, l'endroit où l'on se trouve est le centre du monde et tout le reste se conçoit par rapport à ce centre et dans sa perspective.

Réalités géographiques, politiques et économiques

Peut-être avez-vous l'impression que j'ai emprunté une route détournée pour en arriver à mon propos: les perspectives de la politique étrangère du Canada. Lors de la révision de notre politique étrangère, qui en est au stade

final, nous nous sommes penchés plus spécialement sur la question de l'orientation. Jusqu'aux premières années de ce siècle, le Canada était orienté vers l'Europe et il se considérait peut-être un peu comme un prolongement de l'Europe. L'avènement de la suprématie mondiale des États-Unis et l'énorme influence économique de ce pays ont élargi notre perspective, et notre vision du monde a alors englobé le Sud en plus de l'Est. Les bouleversements profonds et de grande portée qui se sont produits au cours des vingt-cinq dernières années dans la configuration politique et économique de notre monde nous ont fait prendre conscience que notre orientation traditionnelle vers l'Europe occidentale et vers les États-Unis ne pouvait plus servir nos intérêts de façon satisfaisante. Nous devons nous accorder avec les réalités géographiques, politiques et économiques du Canada moderne. Comme le premier ministre l'a dit l'année dernière à Calgary, nous ne sommes pas simplement un pays nord-atlantique et un pays américain, nous sommes un pays arctique et un pays du Pacifique. On prend conscience avec plus de précision de ces dimensions accrues de notre pays ici, à Edmonton, que dans l'Est. La présence parmi vous aujourd'hui des Jeunes Chambres de commerce des Territoires du Nord-Ouest est une preuve des liens étroits que vous avez avec le Nord. L'accroissement rapide du commerce de l'Ouest tout entier, et plus particulièrement de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, avec le Japon et d'autres pays situés à l'ouest de notre pays montre sans doute possible l'importance croissante que le Canada attache à son rôle de pays du Pacifique.

Certains observateurs, notamment chez les Européens, critiquent ce qu'ils appellent le relâchement de nos liens avec l'Europe. C'est là mal interpréter ce qui se passe. Nous ne changeons pas notre perspective, nous l'élargissons. Nous ne nous engageons pas non plus dans un nouvel équilibre hasardeux de nos liens politiques; nous restons fidèles à nos engagements et à nos alliances, avec les nations de l'OTAN pour la défense de l'hémisphère occidental, avec les États-Unis au sein du Commandement pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord, pour la préservation de la sécurité du continent que nous partageons. Nous occupons la juste place qui nous revient dans la communauté des nations, et nous voulons mettre au point une politique étrangère qui soit à même de servir au mieux les intérêts de tous les Canadiens.

Soyez sans crainte, je n'ai pas l'intention de vous exposer ce soir toutes les ramifications de la politique étrangère du Canada, en Afrique et notamment en Afrique francophone, en Amérique latine, au Moyen-Orient et dans le monde communiste. Ce n'est pas le temps de vous présenter un résumé des livres blancs qui seront publiés plus tard au cours de l'année.

Notre orientation dans le monde d'après guerre

La révision de notre politique étrangère tient compte de l'orientation prise par le Canada moderne du fait de la naissance d'un monde nouveau à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle tient compte aussi de conceptions nouvelles. Au Canada, la politique étrangère est, par tradition, l'affaire des spécialistes et elle joue un rôle important dans la préservation de notre souveraineté et de notre intégrité territoriales, mais elle n'a eu presque aucune répercussion sur la vie quotidienne des Canadiens. Cela aussi est en train de changer. Ce changement est en partie causé par l'explosion des communications, c'est-à-dire la naissance d'une communauté à l'échelle du globe. Les informations que nous recevons aujourd'hui sur les événements du Nigéria sont plus directes et plus rapides que celles qui nous arrivaient d'une autre

partie du Canada il y a cinquante ans. Le changement vient aussi de la prise de conscience plus grande du fait que la politique étrangère n'existe pas pour elle-même, mais qu'elle est plutôt une dimension extérieure de la politique intérieure. Ce sont les deux aspects d'une même politique nationale centrale: assurer la protection et la force du Canada, et protéger et améliorer le bien-être présent et futur de tous les Canadiens. La politique extérieure elle-même a plusieurs facettes, dont deux sont indissolublement liées: la facette politique et la facette économique. Nous devons nous soucier autant de la conservation de notre souveraineté nationale que de notre santé économique. Toutes les deux sont indispensables au bien-être de la population, et encore plus dans notre cas puisque en tant que grande nation commerçante nous devons sans cesse accroître nos exportations ou bien risquer de tomber peu à peu dans la pénurie. On croit souvent, à tort, que mon ministère à Ottawa, et ses postes et ambassades à l'étranger, servent la cause d'un intérêt national d'ensemble. C'est sans doute vrai mais ce n'est pas là tout son rôle. Les missions canadiennes à l'étranger ont pour but de servir les intérêts de toutes les parties du Canada et de tous les secteurs de l'économie canadienne. Cette activité se fait en coopération étroite avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, qui entretient un bureau dans presque toutes les missions diplomatiques et possède un certain nombre de postes qui lui sont propres, soit là où nos intérêts sont orientés essentiellement vers le commerce. Le nombre des missions commerciales de l'Alberta et des autres provinces, qui circulent à l'étranger, s'accroît de plus en plus. Je crois qu'il est juste de dire que tous ceux qui ont fait partie de ces missions ont été impressionnés par la compétence des personnes mises à leur disposition dans les postes, et par la compréhension dont le personnel du Service extérieur et celui de l'Industrie et du Commerce ont fait preuve envers les besoins particuliers et les intérêts des provinces dans les pays de service.

Passons maintenant de l'aspect général de la politique étrangère et de ses répercussions internes, à quelques questions qui sont d'un intérêt tout particulier pour l'Ouest du Canada. Tout d'abord, parlons de l'accroissement du commerce avec les pays situés en bordure du Pacifique.

Le Canada et le Pacifique

On ne saisit pas toujours très bien aujourd'hui l'importance du Pacifique pour l'économie canadienne. En 1968, les pays situés en bordure du Pacifique étaient en troisième position des pays avec lesquels nous commerçons, après les États-Unis et l'Europe occidentale. Les exportations canadiennes en direction des pays du Pacifique (États-Unis et Amérique latine non compris) se sont chiffrées en 1968 par plus d'un milliard de dollars, soit le double du chiffre de 1963. Ces résultats se sont maintenus en 1969. Au cours de la décennie 1958-1968, les exportations canadiennes vers le monde entier ont augmenté de 175 pour cent, mais nos exportations vers les marchés du Pacifique ont augmenté de plus de 400 pour cent. La large part du Japon dans notre commerce avec les pays du Pacifique ne se modifiera probablement pas au cours des années soixante-dix, bien que nous escomptions un élargissement du marché des produits finis si le marché japonais continue, comme nous l'espérons, de s'ouvrir à nos produits. Dans les autres pays du Pacifique, la volonté d'industrialisation des pays en voie de développement devrait favoriser une augmentation des exportations canadiennes de biens d'équipement et de matières premières. Les échanges commerciaux s'accroissent entre les nations industrielles du Pacifique, c'est-à-dire entre les États-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, à un

rythme annuel moyen de 15 pour cent. Si cette tendance se maintient, ces échanges, (sans compter le commerce entre le Canada et les États-Unis) dépasseront le total de 20 milliards de dollars en 1972. La balance commerciale du Canada avec les principaux marchés que nous avons avec les pays du Pacifique est favorable, ce qui contribue à équilibrer nos échanges commerciaux avec le reste du monde.

Le commerce qui se fait entre l'Ouest du Canada et les pays du Pacifique est proportionnellement plus important encore. Des 54 produits de base qui se vendent au Japon pour une valeur de un million de dollars et plus par an et qui représentent 93 pour cent de notre commerce avec ce pays, 48 proviennent de l'Ouest du Canada. Cette situation se retrouve à l'égard d'autres pays du Pacifique. L'augmentation de nos intérêts commerciaux dans le Pacifique a été le stimulant de la croissance industrielle de l'Ouest du Canada et de sa croissance démographique.

Nos liens avec le Japon se resserrent

Aujourd'hui, on travaille beaucoup en Alberta à encourager notre coopération économique avec le Japon par la mise en valeur de nos ressources de cuivre, de charbon et d'autres produits de base. L'essor du marché japonais est le plus rapide du monde et le Japon a beaucoup d'articles intéressants à nous vendre. Nous élargissons sans cesse nos échanges de produits et de capitaux avec le Japon. Les Japonais ont déjà beaucoup investi dans l'Ouest du Canada, soit à peu près 100 millions de dollars au total à la fin de 1968, et nous nous attendons à ce que ces investissements augmentent considérablement dans l'avenir. Nous avons fait remarquer à nos amis japonais que la nature de nos exportations vers le Japon pouvait facilement être relevée à l'avantage mutuel de nos deux pays. Les Japonais semblent préférer la méthode des contrats à long terme à l'égard de matières premières et il est possible d'envisager l'application de cette préférence à d'autres secteurs commerciaux tels que les céréales et le tabac. Nous nous attendons à ce que les Japonais poursuivent la libéralisation de leur marché puisqu'ils se sont engagés dans cette voie. Les progrès économiques remarquables qu'ils ont accomplis ces dernières années prouvent sans aucun doute que leur économie se compare avantageusement à celle des pays les plus avancés du reste du monde.

Mon propos n'est pas de faire la revue de nos relations économiques avec tous les pays situés en bordure du Pacifique. L'exemple du Japon suffit pour convaincre les sceptiques. Nos relations commerciales avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont bonnes et s'intensifient constamment; nous sommes en train actuellement de renégocier notre Accord commercial avec la Nouvelle-Zélande et nous avons toutes les raisons d'espérer que cette initiative aura des résultats heureux et satisfaisants pour nos deux pays.

Ces dernières années le blé canadien a été vendu en très grandes quantités à la Chine. Nous comptons que ces ventes vont se poursuivre et nous espérons même les augmenter. Le commerce étant un échange dans les deux sens, les Chinois espèrent avec raison que nous leur fournirons des occasions de commercer avec nous selon les obligations normales qu'engendre le commerce bilatéral.

Importance des produits de base

Parmi les articles les plus importants du commerce avec les pays du Pacifique on compte des produits de base de plusieurs sortes, et pour un grand

nombre d'entre eux, des accords ont été conclus, par exemple l'Arrangement international sur les grains. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en raison de la surabondance internationale du blé et des pratiques commerciales de certains exportateurs, le prix du blé a subi des pressions considérables ces derniers mois. Il en est résulté une menace grave pour les débouchés canadiens traditionnels comme le Japon. Des consultations en cours visent au rétablissement de la stabilité des marchés mondiaux et nos dernières livraisons de blé à l'Union soviétique semblent indiquer que nous entrons dans une période d'amélioration des ventes et de stabilisation des prix. J'espère qu'il en sera longtemps ainsi. L'une des préoccupations actuelles du Gouvernement fédéral sur le plan international concerne le rétablissement de prix et de marchés sûrs pour le blé.

Ces dernières années, de nombreux efforts ont été déployés pour favoriser une coopération étendue entre les pays qui bordent le Pacifique. Cette conception est très intéressante. Notre commerce avec les pays de cette région du monde s'accroît rapidement. Dans une large mesure les nations du Pacifique qui font du commerce sont plus complémentaires que concurrentes et elles ont beaucoup à s'offrir entre elles. Les grandes sociétés multinationales, souvent installées dans les pays industriels de la région, peuvent jouer un rôle important pour encourager la croissance économique des pays en voie de développement grâce au potentiel important dont elles disposent. Les sociétés canadiennes, par exemple, exercent une activité de plus en plus importante dans le domaine du développement des ressources de la région du Pacifique.

Intérêt grandissant pour la région du Pacifique

Au Canada, on reconnaît aujourd'hui dans l'ensemble, comme beaucoup l'ont déjà fait dans les pays occidentaux, que la région du Pacifique est en plein développement. Le Gouvernement est décidé à encourager ces efforts, et un exemple de notre appui à cette cause est la participation importante de notre pays à l'Expo 70 d'Osaka. Nous étudions aussi plusieurs manières de multiplier nos liens diplomatiques, commerciaux et autres avec les pays qui bordent l'océan Pacifique. Le premier ministre, M. Trudeau, doit, vous le savez sans doute déjà, faire au printemps un voyage dans la région du Pacifique pendant lequel il séjournera dans un certain nombre de pays avant de se rendre au Japon pour y visiter l'Expo 70. Ce voyage sera une véritable tournée des pays du Pacifique et reflète clairement l'intérêt que le Canada porte à cette partie du monde.

L'initiative que nous avons prise de préparer un échange de diplomates entre Ottawa et Pékin traduit en tout premier lieu notre conviction que la sécurité du monde exige que la Chine ait un rôle de participation active parmi les membres de la communauté des nations. De longue date, le Canada a admis ce principe comme base de sa politique étrangère; que nous passions maintenant aux actes est une indication de l'élargissement de notre perspective nationale et de l'intérêt grandissant que nous portons à la région du Pacifique.

Orientation septentrionale

Le second de nos nouveaux centres d'intérêt que je voudrais évoquer rapidement est celui du Nord. Edmonton est la plus septentrionale des grandes villes du Canada et je suis heureux de savoir que parmi vous ce soir on compte beaucoup de personnes qui vivent et travaillent sur cette "dernière frontière" du pays.

Les récentes découvertes de pétrole dans le nord, dont certaines ont été annoncées il y a seulement quelques jours, ont contribué à mettre en lumière l'énorme potentiel que représente cette partie du Canada. Ces découvertes soulèvent maintenant des problèmes concernant notre souveraineté sur le Nord, non pas sur les Territoires du Nord-Ouest et les îles, car nos droits là-dessus ne sont ni contestés ni négociables, mais sur les secteurs des eaux qui entourent l'archipel Arctique. Je n'ai rien de neuf à dire sur cette question si ce n'est que l'affaire est un sujet de préoccupation dont le Gouvernement et ses principaux juristes doivent s'occuper sans tarder. De l'autre côté du pôle nord se trouve notre grand voisin, l'Union soviétique, seule nation de la terre à posséder des étendues de terre comparables aux nôtres dans la région arctique. Le Nord est beaucoup plus qu'une source de pétrole et de richesses minérales, c'est une région où les gens vivront bientôt en nombre de plus en plus élevé. Pour des raisons historiques et économiques, l'Union soviétique a progressé plus rapidement que le Canada dans la connaissance des conditions de vie de l'Arctique. L'une de ces raisons réside dans le fait que l'Union soviétique peut diriger ses mouvements de population. Je me réjouis que nous ne le puissions pas, mais nous avons beaucoup à apprendre de ce pays. Nous sommes actuellement engagés dans un programme d'échanges scientifiques et techniques avec l'Union soviétique et il est prévu dans le cadre de ce programme d'organiser des missions d'enquêtes sur l'Arctique soviétique.

Pétrole et énergie

J'ai mentionné tout à l'heure le pétrole, et ceci m'amène naturellement à vous parler des exportations de pétrole vers les États-Unis et des questions concernant une politique de l'énergie à l'échelle du continent. L'une des frustrations qu'éprouve un ministre des Affaires étrangères vient du fait que les sujets d'intérêt immédiat dont il voudrait parler ouvertement et sans contrainte semblent toujours se trouver dans une phase délicate de négociation. J'imagine que si ce n'était pas le cas, ces sujets ne seraient pas actuels. Les entretiens que nous avons présentement avec les États-Unis n'ont qu'un objectif: l'obtention des meilleures conditions de vente possibles du pétrole canadien sur le marché américain. Les questions de portée plus vaste qui ont été posées intéressent des objets d'étude et d'examen à plus long terme. Le Gouvernement croit en un développement ordonné des ressources nord-américaines, mais réalisé de telle manière qu'il protège totalement les intérêts présents et futurs du Canada.

Un autre aspect de nos relations économiques avec les États-Unis qui présente pour vous un intérêt particulier est celui du réseau des services de transport qui relie nos deux pays, et plus particulièrement l'expansion des routes aériennes entre des points donnés au Canada et des points donnés aux États-Unis. Un certain nombre de villes canadiennes, dont Edmonton, ont fait des propositions visant à élargir les services aériens et à créer des liaisons directes entre elles et un certain nombre de centres situés aux États-Unis. Le Gouvernement appuie ces propositions. La délégation canadienne, qui participe aux entretiens bilatéraux qui ont commencé en décembre et reprendront en février, a reçu l'instruction d'essayer de tirer de ces conversations le maximum d'avantages pour le Canada. Comme d'habitude, il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'issue de ces négociations mais nous avons bon espoir qu'elles satisfieront aux aspirations de l'Ouest du Canada.

La politique étrangère et la politique intérieure sont les deux dimensions de notre politique nationale. En vous parlant aujourd'hui de politique

étrangère, j'ai essayé de vous montrer que d'un côté elle sert l'intérêt général du Canada et d'un autre côté les intérêts particuliers des différentes parties du pays et des différents secteurs de l'économie nationale. Cela nécessite parfois un dosage habile car il n'est pas toujours possible de défendre tous les intérêts particuliers en même temps. Le Canada est divisé en un grand nombre de grandes régions qui possèdent toutes des intérêts internationaux; l'économie du pays se répartit en plusieurs secteurs qui entrent en concurrence pour s'adjuger des avantages particuliers chaque fois qu'un accord tarifaire ou commercial se négocie. Le Gouvernement se doit donc d'établir des priorités et de soutenir les intérêts locaux de manière à promouvoir avant tout l'intérêt général du Canada. Je vous assure que dans l'accomplissement de cette tâche, aucune partie du Canada n'a la préséance. Nos opérations internationales servent aussi bien l'Est que l'Ouest, la côte du Pacifique que les provinces de l'Atlantique. Après tout, c'est seulement de cette façon que le Canada sera bien servi et qu'il conservera son unité.

S/C